



« Favoriser la production, la diffusion et la promotion des œuvres musicales :

Par l'hébergement, la mise en réseau et l'accompagnement au développement des entreprises indépendantes de la filière »

PROJETS 2023

I. LE MILA	
1. Concept & méthode.....	3
2. Fonctionnement.....	4
3. Une réalité économique.....	4
4. La charte de valeurs communes.....	4
II. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF	
1. Les accompagnements individuels.....	5
A. <i>L'offre d'hébergement</i>	5
B. <i>L'accompagnement sur mesure</i>	5
2. Les accompagnements collectifs.....	6
3. Les services complémentaires.....	7
III. LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS ET LA COMMUNICATION	
1. Pérenniser et développer.....	8
2. Représenter et informer.....	8
3. Relai d'informations.....	9
4. Mise à jour du logo MILA.....	9
IV. LES PROJETS D'INVESTISSEMENT	
1. Rénovation du pôle et embellissement du pôle.....	9
2. Vitrines de "La Rue de la Musique".....	9
3. Transition écologique et innovation des boutiques.....	10
V. L'IMPLICATION LOCALE	
1. La fête du quartier Blémont.....	11
2. La fête des vendanges de Montmartre.....	11
VI. LA VIE DU MILA	
1. L'animation du collectif.....	11
VII. OBJECTIFS, BESOINS ET FINANCEMENTS	
Objectifs.....	13
Besoins et financements.....	13
VIII. CONCLUSION	
Conclusion.....	14

I. LE MILA

1. Concept & méthode

Le MILA a été créée en 2002, en partenariat avec :



& le soutien de :



C'est un dispositif de soutien à la filière musicale axé sur des offres d'hébergement d'entreprises depuis la création de son pôle en 2005, et proposant depuis divers services d'accompagnement au développement.

Cette pépinière d'entreprises est composée de deux locaux distincts, et héberge 12 structures musicales ainsi qu'un espace de co-working.

L'association Mila, depuis sa création, gère aussi l'attribution de 14 locaux, anciennes boutiques du quartier Blémont-Messager,

C'est ainsi que le concept de La Rue de la Musique s'est développé, avec aujourd'hui une trentaine de structures de la filière musicale qui bénéficient de tarifs préférentiels et d'une proximité géographique favorisant les rencontres et synergies.

L'association rassemble et représente aujourd'hui plus de 90 structures adhérentes, des labels, producteurs, tourneurs, managers d'artistes, éditeurs, attachés de presse, experts en innovation musicale dans le marketing, stratégie digitale...

Depuis 20 ans, le MILA a accueilli et accompagné près 180 entreprises, actrices de l'industrie musicale indépendante. Ces structures en développement ont été sélectionnées pour la qualité de leur projet, leur dynamique et leur capacité d'innovation.

Le MILA favorise les échanges de compétences entre les membres et propose des accompagnements collectifs et individuels : Diagnostics de structuration, ateliers, rencontres professionnelles, mise en réseau, services supplémentaires...

Le pôle offre des services mutualisés à ses adhérents : Accueil et réception de courrier, centre de documentation, reprographie, salle de réunion, espace cafétéria et cantine, affichage d'événements...

2. Fonctionnement

Le dispositif est animé par **une coordinatrice** installée au pôle. Celle-ci est chargée de la gestion administrative et financière, le développement des partenariats, la communication, l'organisation de rencontres professionnelles, l'animation du dispositif, la représentation de l'association auprès des professionnels et du public, l'intendance générale et la conciergerie d'entreprises.

Le poste de coordinatrice est recentré sur ses missions principales qui se sont notamment **amplifiées avec le développement des dispositifs d'accompagnement entrepreneurial des adhérents et la croissance de leur nombre d'année en année**. Les missions de communication auprès des adhérents ainsi que des partenaires sociaux doivent être redéployées grâce à la mise en place d'une mission spécifique avec l'engagement d'un.e volontaire en service civique.

La demande d'agrément de service civique validée en 2020 a permis d'accueillir un premier service civique fin 2021 et un deuxième l'année suivante, avec une présence sur les deux tiers de l'année et ce pour une durée de 3 ans.

La gouvernance est assurée par un Bureau et un Conseil d'Administration bénévole de 10 membres.

3. Une réalité économique

L'activité économique repose sur **un auto-financement de près de 60%** grâce aux mises à dispositions des locaux, ainsi que les cotisations des adhérents (hébergés et bénéficiaires).

-> Le MILA est soutenu financièrement par une subvention de fonctionnement à hauteur de 25 000€ par la Ville de Paris (DAE et DAC) en 2022, ce qui permet au MILA de maintenir l'emploi de coordinatrice et de continuer à soutenir les entrepreneurs de la pépinière MILA.

-> En 2022, l'accompagnement du Ministère de la Culture (DGMIC) a été renouvelé suite à un appel à projet en soutien aux actions professionnalisantes en direction des entrepreneurs. Le MILA a ainsi obtenu 25 000€ pour son programme d'accompagnement 2022/2023 pour la cinquième année consécutive.

4. La charte de valeurs communes

Rédigée et adoptée l'année dernière, cette charte a pour but :

- De mettre en avant les bonnes pratiques/conduites et valeurs de l'association
- Faire apparaître les enjeux sociétaux importants pour le MILA
- Donner un levier d'action au CA face à des comportements qui iraient à l'encontre des valeurs du MILA.
- Mettre en valeur l'aspect de solidarité professionnelle et d'entraide qui incombent aux adhérents du MILA

Elle s'est donc positionnée sur 3 axes :

- **L'écologie**
- **Le partage**
- **L'inclusion**

2023 sera l'occasion de l'appliquer et d'y faire participer tous les adhérents, notamment lors de Clubs MILA reprenant les thématiques abordées et permettant de développer les enjeux, les outils et perspectives pour atteindre ces objectifs.

II. ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

1. Les accompagnements individuels

A) L'offre d'hébergement

Dix bureaux de 10m², un autre de 16m² et un petit studio sont répartis entre le pôle MILA et l'espace Milab. Ils sont mis à disposition à un tarif avantageux et une durée de 2 à 3 ans maximum par structure, afin de favoriser le turn-over et le soutien au plus grand nombre.

En 2019, la création du Milab a permis de diversifier l'offre en proposant 6 postes de travail supplémentaires, un des rares espaces de bureaux partagés dédié à la musique à Paris.

Doté d'un sous-sol de 25m² jusqu'alors inexploité et utilisé comme espace de stockage, le MILA et Paris Habitat ont autorisé des travaux de réaménagement à cet endroit. Ainsi **une activité de web radio et un studio de montage** sont désormais opérationnels, offrant par là même de nouveaux services aux adhérents, et pour le MILA **une nouvelle force de proposition à l'avenir sur ce local.**

En 2023, le MILA maintient cette offre, socle de l'activité de l'association.

B) L'accompagnement sur mesure

La particularité du MILA est de proposer pour ses adhérents, **un programme d'accompagnement en adéquation avec les profils de ses adhérents et leurs demandes spécifiques.** Celui-ci se compose des services suivants, s'étoffant continuellement :

- ✓ « **Les Diagnostics de Structuration** » sont proposés à tous les adhérents, et effectués par des consultants spécialisés auprès des entrepreneurs du pôle MILA. En proposant un accompagnement dédié et personnalisé à l'entrepreneuriat avec un diagnostic individuel de 2h, en vue de faire un point sur la solidité économique et stratégique de leur entreprise ou projet et d'obtenir une analyse globale de la situation de l'entreprise en interne mais aussi dans son environnement pour l'aider à mieux se projeter dans l'avenir. Prévision : 15 structures accompagnées.
- ✓ « **Les Consultations d'Experts** » sont réalisées avec un.e comptable spécialisé.e dans la musique, un.e avocat.e en droit des nouvelles technologies et de la propriété intellectuelle avec de bonnes connaissances en droit de la musique, ou encore un.e juriste spécialisé en structuration dans la culture, et le droit international. Ce sont des rendez-vous privés de 30 à 45min permettant de poser toutes ses questions et bénéficier de conseils avisés.

Prévision : 6 sessions de 3h, jusqu'à 30 structures accompagnées.

- ✓ « **Les Audits de Communication** » sont réalisés en deux temps forts, **les relations presse ou la communication digitale**. Ces 2 entretiens d'1h30 à 2h se focalisent sur le positionnement artistique de la structure jusqu'au déroulé du plan promotion en passant par le choix des outils de communication adaptés, permettant de cibler la meilleure stratégie de communication pour valoriser au mieux leur projet.

Prévision : 10 à 15 structures accompagnées.

- ✓ « **L'atelier de Co-Développement** » est effectué par un coach spécialisé en organisation et développement des compétences. Cette initiative innovante a pour objectif de réunir un groupe de personnes ayant des problématiques professionnelles communes pour apprendre ensemble et cultiver une «intelligence collective» grâce à un processus en plusieurs étapes structurant la parole, l'écoute et la réflexion et incitant à l'action ! L'atelier dure d'1h30 à 3h et est destiné aux managers des entreprises principalement.

Prévision : 2 sessions de 1h30, minimum 8 structures accompagnées.

2. Les accompagnements collectifs

A l'écoute des besoins communs.

« **Les Club MILA** » ont lieu jusqu'à tous les premiers lundis du mois dans la salle de réunion du pôle avec un intervenant extérieur sur une thématique liée à la filière musicale et plébiscitée par les adhérents. Depuis le début de l'année, le MILA a déjà abordé les thématiques suivantes :

- Janvier 2023 : “Mécénat : Conseils pour élaborer sa stratégie de financements privés”
- Mars 2023 : “Fonctionnement et spécificités du live pour le booking de vos artistes”
- Avril 2023 : “Les enjeux du marché lié à l'Intelligence Artificielle”
- Mai 2023 : “Tendances en community management...”
- Juin 2023 : “SACEM : Actualités des droits des sociétaires et dispositif French VIP...”

- A venir ou redéfinir, entre juillet et décembre 2023 :

- « Point sur les droits voisins et l'impact sur les aides aux tournées et à la production. » ;
- « Ateliers pratiques pour une transition écologique du secteur musical » ;
- « Un nouveau contrat culturel et social pour les indépendants du secteur » ;
- « Sensibilisation et Prévention autour des violences sexistes » ;
- « Crise & édition musicale : Comment pallier à la baisse des droits ? » ;
- « RH : Quels choix faire avec peu (ou pas) de moyens ? » ;
- “ Se familiariser avec le son spatialisé ” etc.

- « **Les Rencontres entre Managers d'Artistes** » ont lieu tous les deux mois au MILA ou sur des événements professionnels avec des partenaires . Articulées sous forme de retour d'expériences, les sujets abordés concernent toutes les problématiques rencontrées par les managers d'artistes (tournée, édition, relations avec les labels, marketing digital, clips, collaborations, promotions etc.).

- « **L'Entrepreneuriat Crescendo** » : Lancé en 2022, le programme a reçu le soutien de la commission Egalité F/H du CNM.
Son objectif est de favoriser l'entrepreneuriat féminin en encourageant les synergies, la mise en réseau et l'enrichissement de ses compétences. Cette année le projet poursuivra son envol au rythme d'un événement par mois, alterné entre rencontres networking et ateliers pratiques. Les événements prévus :
 - Ateliers pratiques prévus : “Aide à la recherche et rédaction de dossiers de financements”, “Acculturation & sensibilisation au podcast, atelier de conception collective et créative d'un épisode”, “Coaching prise de parole : Pitcher son entreprise” etc.
 - Rencontres networking prévues : “Petit-déjeuner aux Bis de Nantes”, “Afterwork networking aux studios Artistic Palace”, “Connexions au festival Printemps de Bourges”, “Petit-déjeuner au Forum Entreprendre dans la Culture”, “Connexions au MaMA Festival & Convention”, “Connexions au Bar en Trans” etc.
- ❖ **Nouveauté** : Un fort besoin a été particulièrement constaté dans le cadre des “Consultations d'Experts”, notamment pour la partie juridique. Toujours soucieux d'adapter les accompagnements de façon sur mesure, un nouveau format nommé “JuriQuizz” va être proposé aux adhérents, une rencontre collective façon questions réponses avec un avocat en droit de la propriété intellectuelle. Le premier rdv est prévu le 30 mai de 18h à 20h.
- ❖ **Nouveauté** : Un autre format ciblant ces mêmes besoins, va être testé cette année. Il s'agit d'une hotline d'avocats spécialisés sur divers domaines d'activités, principalement la propriété intellectuelle, accessible pour les adhérents via le prestataire “Call a lawyer”, leur permettant de poser leurs questions juridiques à tout moment et gratuitement (inclus dans l'adhésion).

3. Les services complémentaires

Le MILA met à disposition de ses adhérents des outils mutualisés :

- **Salle de réunion** mise à disposition gracieusement en fonction du planning.
- **Annuaire MILA** (mise en contact).
- Un site internet **référençant et présentant les adhérents, par activités.**
- Un groupe FB privé « La MILA Family » (annonces, recommandations, réseautage...).
- Les réseaux sociaux (FB, Insta, Twitter) qui **relaient certaines actus des adhérents.**
- Une **newsletter mensuelle** avec la plupart des actus des adhérents, une **veille sur la filière musicale et une interview focus sur un membre.**
- **Point relais communication (flyers et affiches des adhérents),** à l'accueil du MILA et lors des événements professionnels.

Le Mila propose également un offre de **partenariats et codes promos** avec différentes structures (Locations de matériel, studios, street marketing etc.).

NOUVEAUX PARTENARIATS EN COURS POUR 2023

- AVEC UN COMMERCE DE MATERIEL AUDIO, SON ET VIDEO.
- AVEC UN PRESTATAIRE DE LOCATION, POUR LES BESOINS DE VEHICULES.
- AVEC GK MUSIC LAB, 1ER PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DE PRODUCTEUR.RICE.S DANS LA MUSIQUE A L'IMAGE.

III. LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS ET LA COMMUNICATION

1. Pérenniser et développer

Le MILA a depuis toujours initié des collaborations avec de nombreux réseaux professionnels et incubateurs parisiens ou nationaux. A ce jour le MILA est partenaire de :

- **Réseau MAP** (Musiques Actuelles de Paris). Le MILA fait bénéficier de ses événements aux adhérents du MAP (Clubs MILA...) et inversement (Consultations, webinaires). C'est ainsi que nos adhérents profitent des rencontres professionnelles organisées par le MAP.
- **Le 104 Factory**. L'incubateur des startups culturelles et créatives. Dans le cadre du programme « Expéditions Créatives », développé avec Minassa, incubateur des ICC en Tunisie, un temps de rencontres et d'échanges est programmé en mars entre des structures adhérentes au MILA et des incubés. En vue de partager leurs expériences, écosystèmes et pourquoi pas d'envisager de nouvelles collaborations.
- **L'ANIM** (Alliance Nationale de l'Industrie Musicale) en Acadie au Canada. Accompagnée de leur délégation et de jeunes pousses, qui sont de jeunes entrepreneurs ou en devenir, une journée de rencontres avec les adhérents MILA est organisée, plusieurs groupes sont constitués en fonction des métiers de chacun, afin de s'enrichir mutuellement et envisager des synergies d'entreprises avec les adhérents.

Le MILA souhaite s'ouvrir à de nombreux réseaux, notamment **H/F Île-de-France** (Égalité Femmes Hommes dans les arts et la culture), **MAINS D'ŒUVRES** (Lieu de diffusion et de création), **ZONE FRANCHE** (Le réseau des musiques du monde), le **SMA** (Syndicat des musiques actuelles), la **FELIN** (Fédération des labels indépendants), **SHE SAID SO** (Le collectif d'entraide des entrepreneuses au féminin...

Le MILA est en contact continu avec **LINCC** (La plateforme d'innovation dédiée aux Industries Numériques Culturelles et Créatives de PARIS & Co).

2. Représenter et Informer

Comme chaque année, le MILA sera invité à présenter son dispositif de soutien à la filière musicale et informer le public :

- **Forum Entreprendre dans la Culture / Ministère de la Culture.**
- **JIRAFE (Journées de l'Innovation, de la Répétition, de l'Accompagnement, de la Formation et de l'Environnement) / Réseau MAP** : En préambule de la « Rencontre entre Managers d'Artistes » délocalisée pour l'occasion.

- La JIMI (Journée des Initiatives Musicales Indépendantes).
- **MaMA Festival & Convention** : Tenue d'un stand partagé avec d'autres incubateurs et dispositifs de soutien soutenus par la Ville de Paris.

3. Relai d'informations

Le MILA s'est doté de **nouveaux outils et fonctionnements** pour apporter son soutien à toutes les entreprises qui en ont besoin, même si elles ne sont pas physiquement présentes dans les locaux.

Ainsi l'association anime sa chaîne YouTube avec les replays vidéo des Club MILA qui sont filmés.

4. Mise à jour du logo MILA

En 2018 l'association a créé un nouveau logo représentant un immeuble orné d'un éclair avec la mention "Accélérateur créatif depuis 1998". Année correspondant à la première installation d'une structure musicale dans le quartier qui deviendra "La Rue de la Musique". L'association ayant été créée en 2002, et à la suite de l'événement de janvier 2023 pour fêter les 20 ans, c'est l'occasion de modifier le slogan sous le logo par "Dispositif de soutien à la filière musicale".

IV. LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

1. Rénovation et embellissement du pôle

- La phase finale des travaux de rénovation du pôle MILA devrait avoir lieu cette année en fonction des avancées avec l'assureur et Paris Habitat.

Après une rénovation des parties communes (accueil, cafétéria, salle de réunion) en 2020 et 2021, **l'espace de stockage** situé au sous-sol et constitué des armoires de rangement dédiées à chacune des entreprises hébergées au pôle, ainsi qu'aux archives du MILA, doit faire l'objet d'un nouveau revêtement et rafraîchissement après 17 années d'existence et, un important dégât des eaux subi courant 2021. Un réaménagement sera pour l'occasion effectué afin de bénéficier d'un lieu plus sain et mieux agencé.

Ce sinistre a également impacté **une partie du long couloir principal** qui dessert la dizaine de bureaux mis à disposition des structures, **son coin informatique et un bureau**, qui seront repeints afin d'accueillir les bénéficiaires dans un cadre propre et sain.

2. Vitrines de « La Rue de la Musique »

Depuis sa création le MILA développe son ancrage territorial, cette implication prend une forme d'autant plus cohérente que le quartier a été classé en zone prioritaire de la politique de la ville.

L'un des objectifs de l'association du MILA pour ce projet d'embellissement du quartier Blémont/Messenger est de permettre **une meilleure lisibilité du réseau de boutiques liées au MILA auprès des habitants**, plus identifiable et harmonieuse.

Il y a un défaut évident de signalétique et de communication autour des activités des structures. Ce projet d'embellissement du quartier doit permettre de conjuguer les espaces de travail fermé de nos adhérents avec **une véritable communication extérieure positive autour des activités des adhérents**. L'autre objectif est de profiter de ce projet pour permettre aux habitants et associations de se rencontrer et d'échanger. Le quartier devient alors un espace producteur de développement social favorisant le dialogue, le respect mutuel, la prise de conscience et l'émulation. Ce projet espère favoriser la rencontre des riverains de tous âges, tous genres et de tout horizon social.

En 2023, la collaboration entre les membres du **groupe de travail se poursuivra** afin de préciser les possibilités d'actions en fonction du budget initial et des partenaires (Mairie 18ème, associations de quartiers, habitants) à impliquer au projet.

3. Transition écologique et innovation des boutiques

Le MILA représente 16 boutiques à ce jour dont 2 dont elle est directement locataire auprès de Paris Habitat. En tant que **fédérateur de ces entreprises musicales installées** dans d'anciens commerces en pied d'immeuble, le MILA relève depuis de nombreuses années les diverses difficultés auxquelles ses adhérents hébergés sont confrontés, il s'agit principalement d'espaces mal isolés, avec des vitrines et portes très anciennes et vétustes, peu étanches, en simple vitrage et causant des pertes énergétiques. Pour certains locaux il n'y a pas de porte et d'isolation entre les caves et les rdc, laissant passer froid et humidité. Il y a des consommations énergivores du fait d'installations électriques généralement obsolètes ou des puissances de compteur non adaptés d'un point de vue environnemental, les systèmes de chauffage sont toujours fournis par les locataires et souvent peu adaptés aux locaux, au regard des problématiques d'isolation et électriques sus-cités.

Le remplacement des vitrines en double vitrage et de certaines portes, aux normes, ainsi que des installations électriques, doivent être menés pour **baisser l'impact néfaste sur le climat ainsi que les surcoûts subis par ces structures fragilisées** par la conjoncture actuelle.

Les rideaux métalliques des boutiques sont aussi très anciens, certains d'entre eux non motorisés, bruyants et bloqués, des locataires travaillent parfois dans le noir de ce fait. Pour le bien être des employés et du voisinage, des motorisations, réparations ou remplacements de rideaux sont à prévoir.

Le MILA étudiera cette année les leviers d'actions possibles avec la Ville de Paris et Paris Habitat, un chiffrage des besoins auprès des 16 locaux est en cours de réalisation. L'association envisage de se positionner en porteuse de projet sur ce dossier pour aider à la réhabilitation, à la rénovation et à l'innovation d'un quartier et de la filière musicale. Elle souhaite avoir un impact sur le système énergétique en place et être actrice dans la transition écologique.

V. L'IMPLICATION LOCALE

1. La fête du quartier Blémont

Depuis plusieurs années, **le MILA s'implique auprès des autres associations de quartier et co-organise cet événement annuel.** De multiples réunions sont organisées pour mettre en place animations et ateliers tout public, en l'occurrence le MILA renouvellera **“l'atelier street art”** sur les rideaux métalliques de l'un des local affilié au MILA, animé par la coordinatrice du MILA et l'artiste pour faire participer les enfants du quartier.

Fort de la présence et l'implication de sa volontaire en service civique prévue jusqu'au 9 juillet, notamment missionnée pour apporter une aide créative et logistique à l'évènement, le MILA sera particulièrement force de proposition cette année et organisera / proposera des animations supplémentaires. **Un 2ème atelier “jardinage”** pour embellir la place Blémont est en cours d'organisation.

2. La fête des vendanges de Montmartre

Suite à la participation en 2022 de la coordinatrice à la réunion **“Réseau Culture”** organisée par la Mairie du 18ème, dédiée à la préparation de cette fête locale en compagnie des partenaires politiques, sociaux et commerçants, un rapprochement s'est établi avec l'association **“A Facettes”** organisatrice du festival musical **“Decibels”**. **Un partenariat s'est mis en place et une sélection d'artistes des adhérents du MILA** a été proposée pour la programmation en 2022, la collaboration se poursuivra pour cette année.

VI. LA VIE DU MILA

1. L'animation du collectif

En complément des actions professionnelles, de nombreuses rencontres sont organisées cette année et participent au fonctionnement global de l'association, tout en fédérant la communauté :

- **Le 24 janvier 2023 est organisée une soirée exceptionnelle pour célébrer les 20 ans de l'association MILA**, qui a vu le jour le 24 décembre 2002, en mettant en lumière le travail de l'association et ce à quoi elle a contribué. C'est au Hasard Ludique dans le 18ème arr. de Paris, que tous les adhérents anciens et actuels, partenaires, institutions, sont invités pour un pot privé, suivi d'une ouverture au public pour assister à 5 DJ set d'artistes affiliés aux structures adhérentes au MILA (Larivière, Kill the pain, José, Catastrophe, Mozambo).

Un moment de partage solennel où la présidente Aude Merlet rappellera l'historique et l'objectif du MILA :

-> Initié par la Mairie du 18e, le MILA était une petite pépinière de labels indépendants, projet précurseur sur les notions d'entrepreneuriat culturel, implanté sur l'îlot Blémont-Messenger, quartier populaire du 18ème. **Le MILA portait le double objectif de redynamiser le quartier et de soutenir les petites entreprises d'un secteur en pleine crise.**

-> Aujourd'hui, devenue symboliquement **“La Rue de la Musique”** le MILA est un projet utile, innovant et réussi, tant à l'échelle locale, régionale et nationale. Le MILA a servi d'inspiration à plusieurs dispositifs sur tout le territoire, porté par la force du collectif et la volonté continue de soutenir les entreprises de la filière musicale.

-> Témoin des évolutions de la filière, le MILA a su s'adapter aux nouveaux enjeux, tels que rompre l'isolement des entrepreneurs, proposer un cadre professionnel structurant, construire des moments de rencontres formelles et informelles, provoquer les coopérations et accompagner à différentes échelles le développement d'un secteur.

-> Nous ne pouvons que **saluer la force de la solidarité et des coopérations entre les adhérents** ainsi que la complémentarité des entreprises et des personnes qui les constituent, ils sont plus de 90 aujourd'hui !

** A la suite de cet événement, l'association souhaite réfléchir à pérenniser ce format en organisant un événement artistique annuel, sur une soirée dans un lieu, ou sous forme de mini festival, afin de valoriser ses adhérents et leurs artistes, et ainsi faire rayonner le secteur musical indépendant auprès d'un large public.

- **Les Déj's Roulettes** : Chaque 1er jeudi du mois, les adhérents sont invités à se retrouver dans la cafétéria du pôle au moment du déjeuner.
- **Les Afterworks** : D'une durée d'une heure autour d'un buffet, ce format est dédié à la présentation des services de structures ou réseaux proposant des produits ou outils, jugés pertinents et dans l'intérêt des adhérents. Cette année a déjà été accueilli le réseau "La Nouvelle Onde", dispositif sélectionnant et accompagnant 30 entrepreneurs "talents" et 10 "lauréats" chaque année depuis 2018.
- **Pot Networking** : "100 Adhérents pour le Printemps", afin de célébrer et connecter les 100 structures musicales adhérentes, palier franchi pour la toute première fois dans l'histoire du MILA.
- **Hors les Murs** : Rencontres professionnelles entre adhérents de différents réseaux, rencontres exportées dans de divers lieux culturels comme l'espace "Mezzanine" des 3 Baudets, ou encore dans les locaux de nouveaux partenaires, comme les studios Motif Music cette année.

VII. OBJECTIFS, BESOINS ET FINANCEMENTS

En 2023, le MILA confirme & renforce ses objectifs :



Maintenir un cadre d'accueil & de travail convenable en poursuivant la rénovation de son pôle



S'impliquer dans son quartier en participant à l'animation de la vie locale & les projets d'embellissement et d'isolation des boutiques



Poursuivre un accompagnement au développement sur mesure des entreprises



Célébrer les 20 ans du MILA et les 100 structures musicales adhérentes atteintes



Appliquer les valeurs de la charte

LES BESOINS & LES FINANCEMENTS

Au regard des éléments développés ci-dessus, les besoins du MILA en fonctionnement pour 2023 se répartissent ainsi :

- **Budget prévisionnel de fonctionnement équilibré de 173 451 €**, incluant le résultat d'exercice de l'année précédente.

Une subvention de **35 000 €** est demandée à la Ville de Paris, répartie comme suit :

- 20 000 € pour la DAE et 15 000 € pour la DAC.

Avec ce projet le MILA propose un **budget autofinancé à près de 60%** sur la partie « Fonctionnement de l'association », la **demande de financement auprès de La Ville de Paris représentant 20%** du budget total.

Le fonctionnement de l'association est majoritairement assuré par ses fonds propres générés par les mises à disposition des différents espaces de travail, allant de postes en coworking aux bureaux privés de la pépinière d'entreprises. Les adhésions, différentes selon les affiliations (membres hébergés, en boutique ou bénéficiaires simples) représentent 8 % du budget annuel présenté.

Néanmoins le MILA ne peut pas fonctionner sans le soutien initial de la Ville de Paris, qui lui a permis de voir le jour il y a 20 ans et permet aujourd'hui de pérenniser le soutien aux entreprises fragiles du secteur musical. Par ce biais, la **Ville de Paris est un soutien historique et indispensable pour la culture**, favorisant la croissance des

entreprises de ce secteur, et jumelant un impact socio-économique dans le rayonnement du 18ème arrondissement.

A partir de cette année le MILA à la nécessité d'avoir des moyens supplémentaires comparé aux précédentes années, afin de valoriser l'implication, les responsabilités toujours plus variées et la charge de travail de la coordinatrice, notamment avec un nombre de structures musicales adhérentes accompagnées jamais atteint jusque là, il a doublé depuis son arrivée en 2020, passant d'une cinquantaine à la barre des 100 en début d'année 2023. Ainsi qu'avec le lancement du programme d'Entrepreneuriat Crescendo, dédié au soutien des femmes et minorités de genre entrepreneures et que le CNM soutient à hauteur de 60%.

VIII. CONCLUSION

Grâce à tous ses efforts d'aménagement, de communication, d'implication dans les services d'accompagnement auprès des structures musicales, le MILA augmente son attractivité et atteint un record d'adhésions s'élevant à près de 100 structures accompagnées à ce jour.

L'association s'efforce de maintenir et développer ses services, en tenant une gestion rigoureuse sur son budget annuel et limitant ses frais courants.

Le MILA, qui porte l'un des plus anciens dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat culturel, se veut être **un partenaire indispensable** en étant sans cesse en renouvellement et à l'affût de nouvelles initiatives pour continuer d'exister avec force pour ses adhérents, il a besoin plus que jamais du **soutien de ses partenaires historiques et de la Ville de Paris** pour soutenir à travers elle les entreprises, en supplément des ressources qu'il déploie pour affronter ces changements, notamment la création d'un second emploi à terme et ce dans l'unique scénario d'une augmentation pérenne des subventions apportées par la DAC et la DAE, permettant de faire **rayonner le projet et renforcer notre impact sur le quartier et le soutien aux entreprises.**